



MAUTHAUSEN

HIER : CAUCHEMAR...

AUJOURD'HUI ESPOIR !

Direction, Administration: 10, Rue Leroux, PARIS-XVI°

Tél.: KLÉ. 20-93 et KLÉ. 84-05

C. C. P. Paris 5331-73

Le plus noble pèlerinage

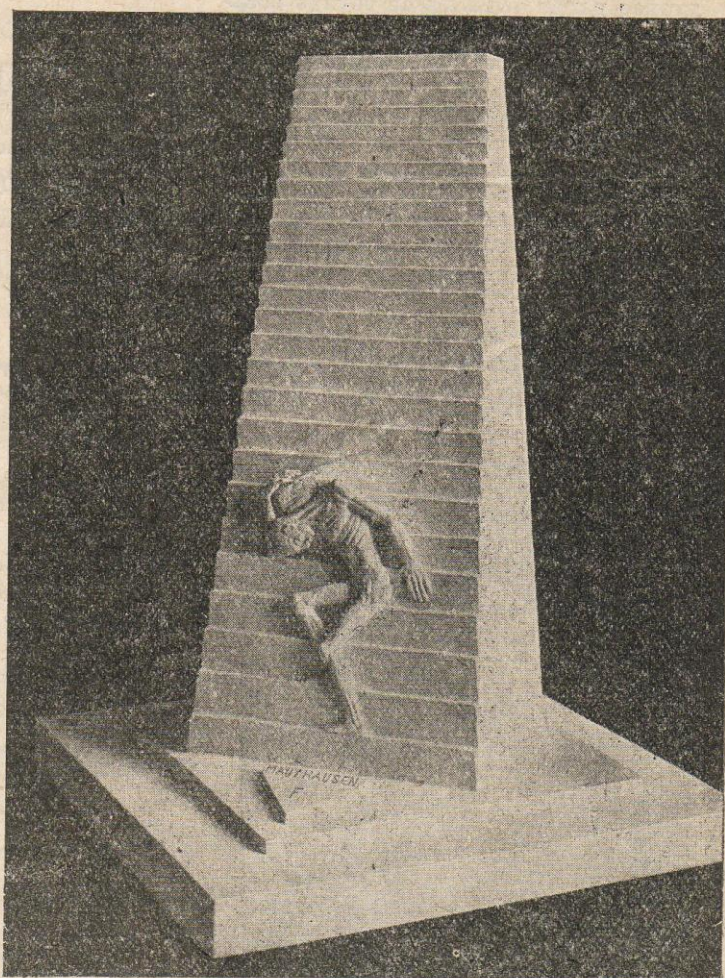
DANS un mois et demi à peine, les 2, 3 et 4 Mai seront de grandes journées pour notre Amicale. Ces journées seront placées sous le signe du Souvenir : souvenir éternel à nos martyrs mais aussi souvenir de l'action menée par l'Homme, dans les pires conditions, contre la bête nazie et les assassins, pour conserver son titre d'homme et pour sa libération à l'intérieur du sinistre camp et de ses effroyables commandos.

A cet effet, le Comité International se réunira, salle des Commissions à la Mairie du 3ème arrondissement à Paris les 2 et 3 Mai. Ensuite le 3 Mai après-midi, se tiendra le Congrès de l'Amicale (grande salle des fêtes, Mairie du 3ème. Enfin, le 4 Mai dans la matinée, aura lieu au cimetière du Père-Lachaise l'inauguration du monument élevé à la mémoire de nos camarades morts à MAUTHAUSEN ou dans ses commandos. Et, après que les congressistes auront pris place à bord d'un bateau-mouche, où leur sera servi un repas, ils traverseront PARIS, sur la Seine. Enfin à 18 h. 30 cérémonie finale, à l'Arc de l'Etoile.

Chacun de nos amis rescapés, chaque famille de disparu connaissent la maquette du monument terriblement évocateur mais dont l'allégorie ne traduit que très imparfaitement l'horrible réalité de « l'Escalier de la Mort », symbole de toutes les abominations subies dans ce camp et dans tant d'autres par les victimes de la barbarie hitlérienne.

Les anciens déportés, leurs familles et celles de ceux qui ne sont pas revenus, et « n'ont que cette pierre impuissante à porter la foule de leurs noms » ont pu voir ces hauts lieux du martyr et de l'épouvante, ces lieux où un rescapé lors d'un récent pèlerinage nous faisait remarquer qu'en certains endroits du sinistre camp de sa carrière et de l'escalier maudits on pouvait encore discerner l'odeur écoeurante du sang, treize années après la fin du règne des assassins ! Détail incroyable et cependant vrai...

Nous ne saurions retracer ici-même l'horreur du gigantesque calvaire de tous les crucifiés ! Mais il est de notre devoir, à tous, rescapés et familles des morts, d'exalter le souvenir des Martyrs, afin qu'il ne périsse pas dans l'oubli, afin que dans l'union nous perpétuions leur mémoire et que nous fassions le serment de ne jamais permettre que recommencent de telles abominations.



C'est pourquoi nous devons être nombreux à PARIS pour ce grand congrès.

La manifestation du Souvenir au congrès, à l'inauguration du Monument au cimetière du Père-Lachaise, et à l'Arc de Triomphe doit rassembler la foule représentant les familles venues de tous les points de notre FRANCE, à laquelle se joindront les délégations internationales.

Ainsi ces grandioses cérémonies constitueront le plus imposant et le plus noble de tous nos pèlerinages.

LE COMITE D'ORGANISATION

Programme des journées du 2, 3 et 4 Mai

Nous vous donnons le programme détaillé des journées que nous souhaitons vivement être celles du Souvenir et de l'Union de toutes les Familles de nos camarades morts au Camp et de tous les rescapés de Mauthausen.

Nous vous indiquons les réunions du Comité International de Mauthausen à titre d'information, elles concernent particulièrement les délégués étrangers et les membres du Comité d'administration de notre Amicale.

Notre Amicale veut faire un gros effort financier afin de permettre au maximum de familles de disparus et de rescapés de Mauthausen d'assister à notre Congrès et à l'inauguration du Monument érigé à Paris, à la mémoire de nos camarades.

A cet effet, nous rembourserons une grande partie des frais de voyage occasionnés par ce déplacement.

Naturellement les remboursements seront calculés sur les sommes réellement payées, pour le voyage aller et retour en deuxième classe.

Pour diminuer nos frais, nous vous demandons donc d'employer au maximum vos réductions de chemin de fer, si vous n'en avez pas demandez-nous

les billets de Congrès. Cette indemnité est prévue :

1° — Pour deux membres de famille de disparu (conjoint, enfants, parents frère, sœur).

2° — Pour tous les rescapés de Mauthausen.

Pourcentage du remboursement sur le prix payé pour le voyage aller et retour: (jusqu'à 2.000 francs pas de remboursement)

— de 2.000 à 4.000 francs : 25 %

— de 4.001 à 7.000 francs : 50 %

— au-dessus de 7.000 francs : 75 %

Cette indemnité de transport sera versée aux intéressés au cours des différents repas et réunions des 3 et 4 Mai. A cet effet, un formulaire spécial sera fourni sur place aux personnes désirant ce remboursement.

PROGRAMME

2 Mai 1958 à 15 h. et 3 Mai 1958 à 9 h. 30 : Réunion du Comité International de Mauthausen, Mairie du 3^e arrondissement, Salle des Commissions à Paris.

3 Mai 1958 à 15 heures : Congrès de l'Amicale, Mairie du 3^e Arr., Salle des Fêtes.

4 Mai 1958 à 10 h. 30 : Inauguration au Cimetière du Père-Lachaise, du Monument élevé à la mémoire de nos camarades morts au camp de Mauthausen ou dans ses commandos. Ce monument sera érigé à l'angle de la 97^{ème} division, vers le Mur des Fédérés.

Au cours de l'inauguration des cérémonies religieuses des quatre cultes se dérouleront.

12 h. 30 embarquement à bord d'un bateau-mouche où un repas sera servi pendant la traversée de Paris.

4 Mai 1958 à 18 h. 30 (très précises) : Cérémonie de la Flamme à l'Arc de Triomphe, commémorant l'anniversaire de la libération du camp.

Nous avons obtenu l'autorisation exceptionnelle de monter en cortège les Champs - Elysées, de l'Avenue George V à l'Arc de Triomphe (rendez-vous à 17 h. 30 au métro George V).

Répondez à l'appel du bureau de l'Amicale en assistant nombreux au Congrès et à l'inauguration de « notre Monument ».

Pour le Bureau
Le secrétaire général,
E. VALLEY

PROCÈS CHMIELEWSKI



CHMIELEWSKI
S. S. GUSEN

*Contre ces deux tortionnaires de Mauthausen
envoyez-nous
vos témoignages.*



JUNGE Walter
KAPO, GUSEN

Nous demandons aux camarades ayant connu Karl CHMIELEWSKI « Lagerfuhrer » à Gusen I de 1940 à 1942 et Walter JUNGE né le 23-12-1906 « Maurer-Kapo » à Gusen I de bien vouloir nous faire parvenir leurs témoignages aussi précis que possible

en citant les Mort^s dont ils furent responsables et les actes de cruauté dont ils furent coupables.

Nous devons transmettre ces témoignages au Tribunal d'ANSBACH où ils seront jugés.

PÈLERINAGES DU MOIS DE MAI

La formule voyage-pèlerinage orrespondant au désir de la majorité de nos adhérents, nous la maintiendrons encore cette année, mais nous comprenons que certaines personnes préfèrent faire uniquement le pèlerinage, aussi voulant également leur donner satisfaction, nous avons décidé de faire deux programmes, les deux groupes seront ensemble pour les visites de Mauthausen et de certains commandos, puis un groupe continuera le voyage sur Vienne et la Hongrie et l'autre groupe reviendra sur Salzbourg et rentrera à Paris.

PROGRAMME N° 1

EBENSEE, MAUTHAUSEN, GUSEN, HARTHEIM, STEYR, MELK, VIENNE, BUDAPEST, LAC BALATON, GRATZ, SALZBOURG.

- 9 Mai : Départ de Paris (Orient-Express) à 20 h. 25.
- 10 Mai à 12 h. : Arrivée à Salzbourg. Départ en autocar pour Ebensee par le circuit des lacs du Salzkammergut.
15 h. : Cérémonie au camp d'Ebensee, visite des tunnels.
17 h. : Départ pour Linz par Gmunden, vallée du Traun.
19 h. : Arrivée à Linz, repas et logement.
- 11 Mai à 7 h. 30 : Départ pour Hartheim et Mauthausen.
11 h. : Cérémonies nationale et internationale, visite du camp, après midi cérémonie et visite à Gusen.
Repas et logement à Steyr.
- 12 Mai à 7 h. : Départ, dépôt de gerbe au monument du camp de Steyr.
10 h. 30 : Dépôt de gerbe au cimetière de Melk.
Repas à Melk.
15 h. 30 : Arrivée à Vienne, visite de Schoënbrunn, visite de la ville en autocar, repas et logement à Vienne.
- 13 Mai : Matinée libre.
11 h. 30 : Réception à l'Ambassade Française.
- 14 h. 30 : Départ pour Budapest.
18 h. : Arrivée à Budapest, logement à l'hôtel, repas dans un restaurant de pêcheurs.
- 14 Mai : Dans la matinée visite de la ville.
12 h. : Réception à la Légation française.
13 h. Repas à bord d'un bateau sur le Danube.
Après-midi visite de la ville et de ses alentours.
de 17 h. à 19 h. : temps libre.
19 h. 30 : Repas et soirée avec les anciens déportés Hongrois de Mauthausen.
- 15 Mai à 8 h. : Départ pour la ville de Stalvaros (visite des usines métallurgiques) Repas.
L'après midi départ pour le lac Balaton, repas du soir et logement à la Maison des Déportés et partisans au bord du lac.
- 16 Mai : Repos et promenade sur le lac.
- 17 Mai : Départ pour Gratz (Autriche) repas et logement.

- 18 Mai : Départ pour Salzbourg, repas du midi à St-Gilgen.
17 h. 30 : Départ de Salzbourg par l'Orient-Express.
19 Mai à 9 h. 05 : Arrivée à Paris.

PRIX DE KHEL à KEHL (tout compris)

Pour les personnes ayant la gratuité en Allemagne 22.000 Fr.
Pour les personnes n'ayant pas la gratuité en Allemagne 28.000 Fr.
A ces prix il conviendra d'ajouter 7.700 francs pour les personnes qui partiront de Paris et n'ont ni gratuité, ni réduction sur les chemins de fer français et pour lesquelles l'Amicale prendra un billet collectif.

PROGRAMME N° 2

- 9 Mai à 20 h. 25 : Départ de Paris par l'Orient Express.
- 10 Mai à 12 h. : Arrivée à Salzbourg. Départ pour Ebensee par le circuit des lacs du Salzkammergut.
- 10 Mai à 15 h. : Cérémonie au camp d'Ebensee, visite des tunnels.
17 h. : Départ pour Linz par Gmunden, vallée du Traun.
19 h. : Arrivée à Linz, repas et logement.
- 11 Mai à 7 h. 30 : Départ pour Hartheim et Mauthausen.
11 h. : Cérémonies nationale et internationale, visite du camp, après-midi cérémonie et visite de Gusen.
Repas et logement à Steyr.
- 12 Mai à 7 h. 30 : Dépôt de gerbe au monument des déportés du camp de Steyr.
11 h. 30 : Repas à Ebensee.
15 h. : Arrivée à Salzbourg, visite de la ville. Départ 17 h. 25.
- 13 Mai : Arrivée à Paris à 9 h. 05.

PRIX DE KEHL à KEHL (tout compris)

Pour les personnes ayant la gratuité en Allemagne 6.000 Fr.
Pour les personnes n'ayant pas la gratuité en Allemagne 12.000 Fr.

A ces prix il conviendra d'ajouter 7.700 francs pour les personnes qui partiront de Paris et n'ont ni gratuité, ni réduction sur les chemins de fer français et pour lesquelles l'Amicale prendra un billet collectif.

ONT DROIT A LA GRATUITE EN ALLEMAGNE

- 1° — 2 membres des familles de déportés résistants ou politiques Morts au camp (conjoint, parents, enfants) en possession de la carte ou dont la demande est en instance.
2° — Les déportés détenteurs de la carte déporté résistant ou déporté politique.

ONT DROIT A LA GRATUITE EN FRANCE

- 1° — Familles des déportés Morts au camp auxquelles il a été délivré une carte de déporté résistant (conjoint, parents, enfants, grand-parents, petits-enfants) .
2° — Familles des déportés morts au camp auxquelles il a été délivré une carte de déporté politique (une seule personne à condition qu'aucun membre de cette famille n'en ait bénéficié jusqu'à ce jour).

Les inscriptions pour ces pèlerinages seront reçues jusqu'au 8 avril 1958 ; avoir soin de préciser s'il s'agit du pèlerinage numéro 1 ou pèlerinage numéro 2.

Prix de l'inscription obligatoire : 500 fr.

Nous enverrons aux personnes inscrites les renseignements concernant la délivrance des billets gratuits en France et en Allemagne, les horaires, etc..

Mais dès maintenant nous avertissons les personnes que les pèlerinages intéressent qu'elles doivent être en possession d'un passeport valable au moins jusqu'au 19 Mai 1958, aussi il est nécessaire qu'elles fassent tout de suite les demandes nécessaires.

Au mois de Juillet et au début du mois d'Août nous organiserons deux pèlerinages qui, en plus de la partie pèlerinage au camp de Mauthausen et dans les commandos, comprendront comme l'année dernière, l'un quelques jours en Tchécoslovaquie, l'autre quelques jours en Yougoslavie.

Les prix seront approximativement les mêmes que pour le voyage du mois de mai allant en Hongrie.

IMPORTANT

Nous ne pouvons assurer les chambres d'Hôtel et les repas que pour les personnes nous en ayant fait la demande à l'aide du questionnaire joint à nous renvoyer le plus tôt possible.

DECORATIONS

Nous apprenons que la Légion d'Honneur vient d'être décernée à notre ami, Pierre MOREAU, ancien de Gusen-Mauthausen, Mle 35.168.

— o —

Nous avons le plaisir de vous annoncer que les Palmes Académiques ont été décernées à notre ami Raymond ADELET, ancien de Steyr, Mle 53.583.

Nous adressons toutes nos félicitations à nos amis.

NAISSANCE

Nous apprenons avec plaisir la naissance du petit Jean-Yves au foyer de notre camarade le Dr. CARPENTIER, Médecin expert au centre de Réforme de Lyon, Ancien de Mauthausen, Melk et Ebensee, matricule 62.080.

Nous adressons tous nos vœux de bonheur au bébé.

Voici la dixième liste de notre souscription pour l'érection du **Monument du Père Lachaise** (Dons et Cartes)

Auguste CAROLY (Coupy, Ain)	650	Lucien LEMAIRE (Choisy-le-Roi, Seine)	500
GUICHON-RICHARDOT (Dôle, Jura)	1.000	Marceau AUVRAY (Sotteville-lès-Rouen)	500
Mme DELETANG (Rouelles, S.-M.)	1.000	Jean PADILLA (Choisy-le-Roi, Seine)	650
Mme DENIS (Rouelles, S.-M.)	1.000	NEHOT PUYOL (Paris 11 ^e)	1.400
Mme BAZILLE (Rouelles, S.-M.)	3.000	Pedro DIAZ (Champigny, Seine)	900
Mlle BERNARD (Remilly, Moselle)	1.000	Mme PRADET (Paris 18 ^e)	1.000
André DURAND (Vaux-en-Velin, Rhône)	2.500	Commandant THOZET (S.P. 87715)	650
Eugène RIBOT (Condé-sur-Sarthe, Orne)	1.000	Docteur Jean LIVINEC (Paris 15 ^e)	2.000
DUCRET (Besançon, Doubs)	1.000	Mme SARRAZIN (Alfortville, Seine)	6.400
Paul LESNE (Bellieu, Ain)	1.150	M. GREGOR (Paris 12 ^e)	1.150
Jesus HERRERO (La Ricamarie, Loire)	650	D. CORETE (Gennevilliers, Seine)	1.000
TILLOY - FLEURY (Orléans, Loiret)	1.400	Roland LECONTRE (Bagnole, Seine)	1.000
Mme COMPS (Cahors, Lot)	2.000	Paul SERRIERE (Montrouge, Seine)	1.500
M. CORRAL (Chassins, Isère)	650	Paul CHESNEL (Paris 2 ^e)	700
Mme BROUTTA (Marquise P.D.C.)	650	Mme BONNET (Nogent sur Marne, S.-et-O.)	5.860
Mme BOURDENET (Luneville, M.-et-M.)	700	Simon BOYER (Verdelet, S.-M.)	650
Abel CATROUX (Chousy-sur-Cesse, L.-et-G.)	1.000	José IGUAL (Rosny, Seine)	500
Joseph ROIG (Bergerac, Dordogne)	2.000	C. DUBOIS (Pontaroux, Charente)	2.000
Pierre GULLOUX (Paris 13 ^e)	1.000	Henri CHAUMETON (Manosque, Basses-Alpes)	650
Adrien HUZARD (Aubervilliers, Seine)	1.650	Adrien AMIEUX (Lyon 1er, Rhône)	650
Renée BERTHAULT (Garches, S.-et-O.)	4.000	Anita TIBALDI (Turin, Italie)	2.000
Mme ROSME KERSULEC (Champigny, S.-et-M.)	1.000	Professeur HEIM (Paris 5 ^e)	5.000
Jacques OGE (Paris 16 ^e)	1.000	Jean LOUBIER (Poligny, Jura)	1.000
Jean DESTRUGES (St-Cloud, S.-et-O.)	2.000	FALCON AUDER (Châtillon-sur-Seine)	2.000
M. BLOSCH, (Remilly, Moselle)	800	Joseph BANNWART (Gap, H.-Alpes)	1.650
Louis HUAU (SEGRE, M.-et-L.)	1.150	Mme Th. VIELLEMARETTE (Boulogne-s.-Seine, Seine)	1.000
Danou KARSENTY (Clichy, Seine)	10.000	Mathurin LE MOULLAC (Ivry, Seine)	1.000
Mme PERRON (Le Deschaux, Jura)	1.000	Mme Germaine ROUQUIER (Paris 15 ^e)	650
Mme CEVRERO (St-Rambert, Ain)	1.150	Julien REMINIAC (Toulon, Var)	700
L. BUTON (Aizenay, Vendée)	5.000	RESEAU DU SOUVENIR (Paris 8 ^e)	10.000
Didier HEE (Brezolles, E.-et-L.)	1.200	Général LAFFAILLE (Concarneau, Finistère)	1.000
Octave MERLINGE (Metz, M.-et-M.)	2.000	Famille SCHWARZTENBERG (Paris 4 ^e)	10.000
Marcel VICHOT (Besançon, Doubs)	1.500	José LOPEZ (Martigues, B.-du-Rh.)	1.000
Robert BLONDEAU (Bourges, Cher)	1.500	M. TERRASSE (Clermont-Ferrand, P.-de-D.)	600
Mme Vve BRIARD (Thury Harcourt, Calvados)	4.400	Antonio CANALES (Joinville-le-Pont, Seine)	1.000
M. CHAPPAZ (Ambert P.-de-D.)	650	Henri CORTES (Carcassonne, Aude)	2.000
Yves DEREDEC (Mananjary, Madagascar)	1.000	Famille REY - REYET (Louvres, S.-et-O.)	1.000
Claude MERCIER (Angers, M.-et-L.)	5.000	Miguel ESCOLASTICO (Salon de Provence, B.-du-Rh.)	1.000
Daniel CASSARD (Puteaux, Seine)	1.000	G. GRUAU (St-Lambert des Levées, M.-et-L.)	1.150
Henri GRENET (Szeged, Hongrie)	2.000	M. et Mme GIRAUD (Nice Alpes Maritimes)	650
Pr. GUARESCHI (Torino, Italie)	1.161	Mme ROUSSEAU (Bar-sur-Seine, Aube)	1.500
Mme ANGIBAULT (Paris 15 ^e)	1.000	Famille BERR (Boulogne-sur-Mer, P.-de-C.)	2.000
Florentino VEGA (Nevers, Nièvre)	500	Manuel CARINENA (Carcassonne, Aude)	1.000
Emile FACON (Coupigny, P.-de-C.)	500	Marcel DUBUS (Douai, Nord)	1.000
François BLAS (Carpentras, Vaucluse)	1.250	J. BAETA (Le Vésinet, S.-et-O.)	1.250
Mme NOTOUR (Lille, Nord)	1.000	Danilo NICOLA (Torino, Italie)	5.000
Pierre THOUVENIN (Pont St.-Vincent, M.-et-M.)	1.000	DE PASQUOLE (Torino, Italie)	1.000
B. LÉCOMTE (Lons-le-Saulnier, Jura)	1.000	GARCIA - LOPEZ (Aubervilliers, Seine)	500
R. CHAMBARD (Cluny, S.-et-L.)	1.000	Antonio OCHANDO (Nanterre, Seine)	1.400
B. FREDIX (Pointe Pescade, Alger)	5.500	M. LE QUEMENT (Vannes, Morbihan)	1.000
Mme CHARRIER DOUCET (Mantes-la-Jolie)	1.000	M. TALBOTIER (Rully, S.-et-L.)	650
Mlle BOUCHER (Le Mans, Sarthe)	1.000	Mme DEMESY (Villiers-sur-Marne, S.-et-O.)	1.000
André MORIN (Laiyes, S.-et-L.)	1.000	M. ERRECART (Garches, S.-et-O.)	1.000
Marius MICHEL (Martigny, Aisne)	500	Henri NAVEZ (Hainaut, Belgique)	650
Robert MOISAN (Paris 20)	5.000	Jacques BONAQUE (Paris 14 ^e)	2.650
Mme M. PÉRELMAU (Paris 10 ^e)	500	M. THETEN (Montreuil, Seine)	500
A. BRINCKMÁN (Hilversum, Hollande)	500	M. FERNANDEZ (Arnouville-les-Gonesse)	650
LETRADO - SPINIC (Verneuil-sur-Seine)	650	LEBRUN - TACHENY (Namur, Belgique)	1.000
Léo PORCHER (Paris 18 ^e)	650	M. ORTIZ (Champigny, Seine)	900
Robert BARTY (Nancy)	1.400	Manuel RIFATERA (Villejuif, Seine)	1.650
Mlle M. COUCHE (Mourmelon, Marne)	500		
Maximilien DELETTRE (Bichancourt, Aisne)	650		
Vincent GOZALBO (Neuilly-Plaisance, S.-et-O.)	500		
José OCANA (Mazamet, Tarn)	500		
Irène GRENAT (Etrembières, Hte-Savoie)	1.000		
Mme FOUCHER (Bouaye, Loire Atlantique)	500		
Mlle FRANÇOIS (Metz, Moselle)	500		
Louis DUTRUEL (Villejuif, Seine)	500		
Jean LOUBIER (Paris 5 ^e)	500		
SALDANA (Saint-Girons)	500		
Léon ZUB (Méricourt P.-de-C.)	500		
		Total de la Dixième liste	162.631
		Total des listes précédentes	3.089.450
		TOTAL GENERAL	3.252.071

—o—

ERRATUM : Dans notre huitième liste (bulletin N° 67) nous avons inscrit un versement de la Compagnie Algérienne de Crédit et de Banque, mais il s'agit d'un versement de Monsieur COTTE de Lyon.